

GARANTIE MATELAS

GARANTIE MATELAS

Technilat s'engage 5 ans ...

...pour votre matelas.

Madame, Monsieur,

Vous venez d'acquérir un produit **TECHNILAT** et nous vous remercions de votre confiance. Sûr de la qualité des matériaux utilisés, nous assurons sur nos matelas une garantie de 5 ans.

- Toute demande d'intervention devra être précédée d'un constat du revendeur et de l'envoi du bordereau de garantie.
- Nous assurons une garantie totale durant **les 5 premières années** qui suivent l'achat du produit Technilat. Durant ces années, nous nous réservons le droit d'échanger ou de réparer un produit défectueux et prenons en charge la totalité des coûts de remplacement ou de réparation. A l'issue de la première année, nous effectuerons **une remise en état systématique du produit défectueux**.
- Compte tenu de l'épaisseur des matériaux utilisés, un léger tassement du garnissage est logique et normal, il ne pourra être considéré comme une anomalie **s'il n'excède pas 15% de la hauteur nominale du produit**.
- Est exclu de la garantie, l'ensemble des tissus de recouvrement et autres éléments dont la tenue est liée aux conditions d'utilisation. (Notamment certaines tâches de **moisissures** dues à la **mauvaise aération du matelas**).
- Les matelas doivent être utilisés sur des sommiers en bon état.
- En cas de demande d'intervention sur un produit n'existant plus nous effectuerons la remise en état de celui-ci en lui faisant bénéficier des dernières évolutions technologiques.
- Les matelas doivent nous être retournés en bon état de propreté et correctement emballés, **les matelas souillés et tachés seront refusés et renvoyés en PORT DU**.
- Toute intervention ne prolongera pas la garantie initiale.

Principaux composants de nos garnissages

Selon les modèles, nous utilisons des matériaux nobles tels que :

- **la laine de chameau** pour ces capacités de régulation thermique,
- **le coton et lin** pour une meilleure isolation contre la chaleur,
- **la ouate** : Fibre extrêmement moelleuse, thermoliée et parfaitement anallergique,
- **la laine vierge**, avec ses qualités isothermes exceptionnelles (protège du chaud et du froid), apporte une élasticité et une souplesse supplémentaire au matelas.

GARANTIE SOMMIER

GARANTIE SOMMIER

Technilat s'engage 5 ans ...

...pour votre sommier.

Madame, Monsieur,

Vous venez d'acquérir un produit **TECHNILAT** et nous vous remercions de votre confiance. Sûr de la qualité des matériaux utilisés, nous assurons sur nos sommiers une garantie de 5 ans (à l'exception des moteurs garantis 2 ou 3 ans selon les modèles).

- Toute demande d'intervention devra être précédée d'un constat du revendeur et de l'envoi du bordereau de garantie.
- Nous assurons une garantie totale durant **les 5 premières années** qui suivent l'achat du produit Technilat. Durant ces années, nous nous réservons le droit d'échanger ou de réparer un produit défectueux et prenons en charge la totalité des coûts de remplacement ou de réparation. A l'issue de la première année, nous effectuerons **une remise en état systématique du produit défectueux**.
- En cas de demande d'intervention sur un produit n'existant plus nous effectuerons la remise en état de celui-ci en lui faisant bénéficier des dernières évolutions technologiques.
- **Toute intervention ne prolongera pas la garantie initiale.**